

LA CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DANS LA VILLE DE BOUAKE

SANLE Cyrille Ulrich

*Doctorant, Département de Géographie, Université Alassane
Ouattara,*

Cyrillesanle@gmail.com

KISSY OHOLIE FRANCK LOUIS MATHUSALEM

*Doctorant, Département de Géographie, Université Alassane
Ouattara,*

franckkissy95@gmail.com

Tél : (+225) 0747527746

YOBOUET Kouamé Serges Arnaud

*Doctorant, Département de Géographie, Université Alassane
Ouattara,*

sergeyobouet@gmail.com, Tél : (+225) 0709135265

ASSUE Yao Jean-Aimé

*Maitre de conférences, Département de Géographie, Université
Alassane Ouattara,*

Assueyao@yahoo.fr

Résumé

Le présent travail a porté sur la contribution de l'enseignement général dans l'insertion professionnelle des jeunes de la ville de Bouaké. Afin de s'insérer dans le milieu professionnel, les jeunes suivent plusieurs formations professionnelles formelles, notamment l'enseignement général (58%) selon l'enquête effectuée auprès de ceux-ci. Cependant, il n'y a quasiment pas de statistiques qui auraient permis de connaître le taux d'insertion des jeunes dans la ville de Bouaké. La méthodologie utilisée comprend la recherche documentaire, l'entretien, l'utilisation de la méthode des quotas, le traitement des informations recueillies au cours de cette enquête organisées, traitées et présentées sous forme d'analyses cartographiques, statistiques et graphiques. Ainsi, les logiciels qui ont été utilisés sont le Microsoft Word, Microsoft Excel, Spss, QGIS. Les résultats de cette étude ont permis de mettre en exergue d'une part l'organisation de l'enseignement général et d'autre part la situation de l'insertion professionnelle en fonction de différents

indicateurs sociaux à savoir la rémunération, les secteurs d'activités économiques et le statut de l'emploi exercé. Ils montrent que les jeunes qui exercent leur emploi sont majoritairement dans le secteur tertiaire, que la rémunération de l'emploi est irrégulière et que les emplois sont dominés par l'informel en l'autoemploi.

Mots clés : *Bouaké, enseignement général, insertion professionnelle,*

Abstract

The présent work is about the contribution of général teaching in professional insertion of youth in Bouaké Town. So to insert in professional environment, the youth learn in many profesional teaching especially the général teaching (58%) according the research done with youth. Nethertheless, it have'nt nearly statistics informations which should be permitted to know the insertion rate of youth in Bouaké town. The used methodology is composed to the search documentary, conversation, the use of quotas method, the process of collected informations during this research are organised, processed and presented like cartography, statistical and graphical analysis. So, the software which have been used are the Microsoft Word, Microsoft Excel, Spss, QGIS. The results of this study have permit to show the organisation, the functining of général teaching and the situation of professional environment with social indicators like salary, activity sector and statute of activity. The results show that youth activity is dominated by the tertiary sector, irrégularity of salary, the informal type of activity and self employment.

Keyword : *Bouaké, professional insertion, général teaching*

Introduction

S. d'Aiglepierre et R. Barlet (2016, p.7) soutiennent que l'emploi des jeunes constitue en Afrique comme dans le reste du monde une préoccupation majeure. Peut-être en Afrique encore plus qu'ailleurs. L'Afrique est la région qui, rapportée à la population, compte la plus forte proportion de jeunes au monde (205 millions d'individus de 15-24 ans sur une population totale de 1,031 milliard d'habitants en 2010) selon le PNUD (2013) cité par S. D'Aiglepierre et R. BARLET (2016). C'est aussi une région où l'impact de la mondialisation déstructure peut-être

plus qu'ailleurs les modes traditionnels d'entrée des jeunes dans l'emploi. Un nombre croissant de jeunes (10,4 % en 2000 contre 12 % de la population mondiale en 2010) selon le PNUD (2013) cité par S. d'Aiglepierre et R. Barlet (2016) aspirant à l'autonomie sociale et financière, ne parvient pas à développer durablement une activité au sein de la cellule familiale et doit affronter les aléas d'une insertion à l'extérieur.

Face à ce constat alarmant, le CONFEMEN (1999, p.5) soutient que dès le début des années 80, compte tenu de la réduction des emplois dans les secteurs public et privé, alors que la croissance démographique restait encore très élevée, le système de formation scolaire et post-scolaire, sous la pression des politiques d'ajustement structurel, a vu son efficacité externe diminuer, alors que le marché du travail connaissait une contraction et une modification de ses structures

C'est ainsi qu'à l'instar du reste du monde, la cote d'ivoire s'est dotée d'un dispositif de formation professionnelle formel composé de l'enseignement technique, des formations professionnalisantes et notamment l'enseignement général en vue de les apporter les compétences nécessaires pouvant garantir leur insertion professionnelle.

La ville de Bouaké pour l'enseignement général des jeunes, dispose d'une université publique, de plusieurs grandes écoles, d'universités privées, des écoles privées et publiques au primaire puis au secondaire.

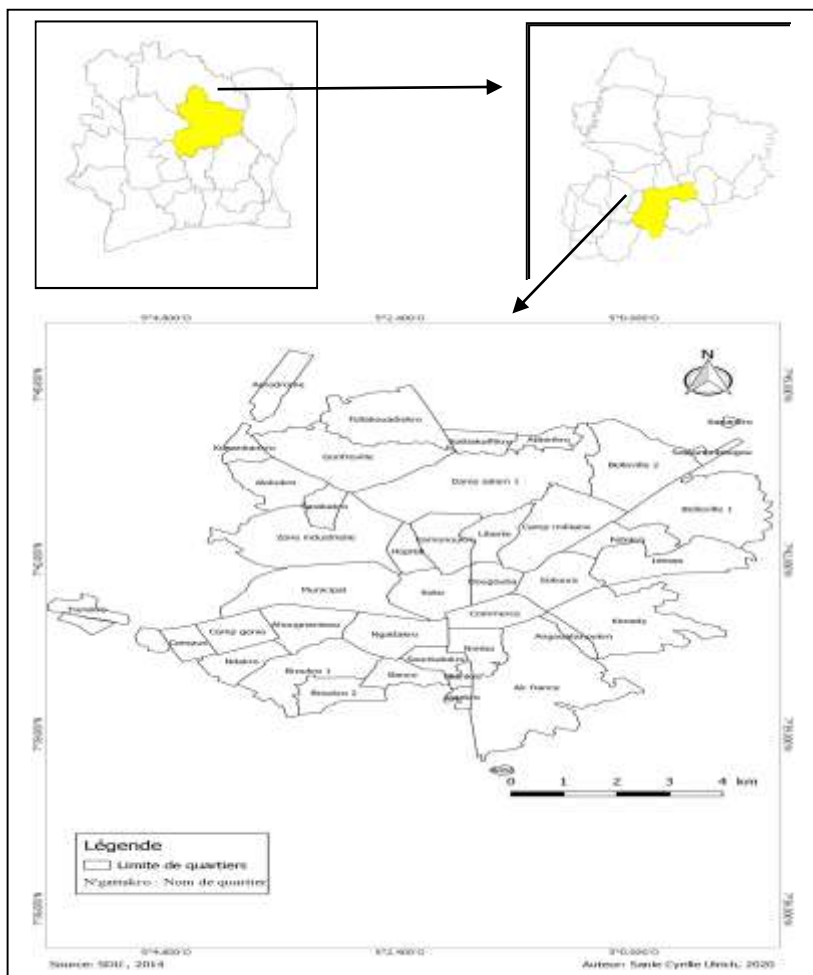
Malgré toutes ces établissements scolaires et universitaires, il n'existe pas suffisamment de statistiques relatives à la contribution de l'enseignement général à l'insertion professionnelle des jeunes dans la ville de Bouaké.

Face à ce constat alarmant, s'impose l'impérieuse nécessité de mesurer la contribution de l'enseignement général à l'insertion professionnelle des jeunes dans la ville de Bouaké.

De ce fait se pose la question à savoir comment l'enseignement général contribue-t-il à l'insertion professionnelle des jeunes dans la ville de Bouaké ?

L'objectif général est de mesurer la contribution de l'enseignement général à l'insertion professionnelle des jeunes dans la ville de Bouaké

Carte 1 : Localisation de la ville de Bouaké



1. Outils et méthodes

La recherche documentaire a consisté à réunir des ouvrages relatifs à notre thème d'étude. Pour cela nous avons parcouru une bibliothèque où nous avons eu accès aux ouvrages généraux et travaux de recherche. Cette démarche nous a conduits à la bibliothèque du campus 1 de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. En plus, nous avons eu recours à la webographie (internet) pour obtenir d'autres informations. En outre, nous avons procédé à des entretiens avec les responsables administratifs ainsi que les jeunes.

Notre échantillonnage sera fait selon la méthode des quotas à partir de laquelle nous avons choisi l'effectif de l'échantillonnage à partir de critères préalablement définis. Ainsi dans la ville de Bouaké, nous avons retenu 8 quartiers choisis selon leurs statuts haut standing, moyen standing, bas standing et spontanés faits à partir du RGPH de 2014, du Schéma Directeur d'urbanisme de Bouaké de 2014 et de la mairie de Bouaké (2019). Pour les quartiers hauts standing, nous avons retenus les quartiers Kennedy et Municipal. Dans le cas des quartiers moyens standing nous avons retenus les quartiers de Dar es Salam 1 et Nimbo. En ce qui concerne les quartiers évolutifs, notre attention a été retenue par les quartiers de Konankankro et Adjeyaokro. Quant aux quartiers spontanés, nous avons retenu Banco (Broukro) puis Sossononbougou (Belle ville). En plus, nous avons choisi les quartiers en tenant compte de leur situation géographique afin de mieux couvrir l'espace urbain.

Pour déterminer la taille de notre échantillon, nous avons collecté des données auprès des structures impliquées par l'enseignement général des jeunes à savoir les DREN (Direction Régionale de l'Education Nationale), l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, les Grandes écoles de Bouaké, les Universités privées.

Ainsi, la totalité des informations reçues nous permet de déterminer un total de 141 516 inscrits dans l'enseignement général de la ville de Bouaké.

Vu que le nombre de jeunes à enquêter est très élevé, nous sommes servis de la formule suivante pour déterminer la taille de l'échantillon, nous avons appliqué la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2(PQ)]}$$

Elle nous a permis de trouver un échantillon de 370 personnes qui seront répartis dans les différents quartiers de la ville de Bouaké à partir de la méthode des quotas et des résultats démographiques du RGPH de 2021. Ces données nous permettent d'établir le tableau 1

Tableau 1 : Effectifs de l'échantillon des jeunes à enquêter dans les différents quartiers de la ville de Bouaké pour l'enseignement général

Quartiers	Enseignement général
Nimbo	22
Dar - es- salam	134
Municipal	14
Konanhkankro	13
kennedy	13
adjeyaokro	5
sosononbougou	97
Banco	73
Total	370

Source : Estimations personnelles, 2021

Les informations recueillies au cours de cette enquête sont organisées, traitées et présentées sous forme d'analyses cartographiques, statistiques et graphiques.

2. Résultats et discussion

2.1. Résultats

2.1.1. Présentation de l'enseignement général dans la ville de Bouaké

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Apprentissage (MENA) s'occupe de l'ensemble des niveaux de l'éducation nationale et de l'apprentissage. Dans la ville de Bouaké, celui-ci est représenté par 2 DREN (Direction Régionale de l'Éducation Nationale) et 6 IEP (Inspection de l'Enseignement Primaire). Les IEP, elles regroupent les établissements du préscolaire, du primaire et du secondaire.

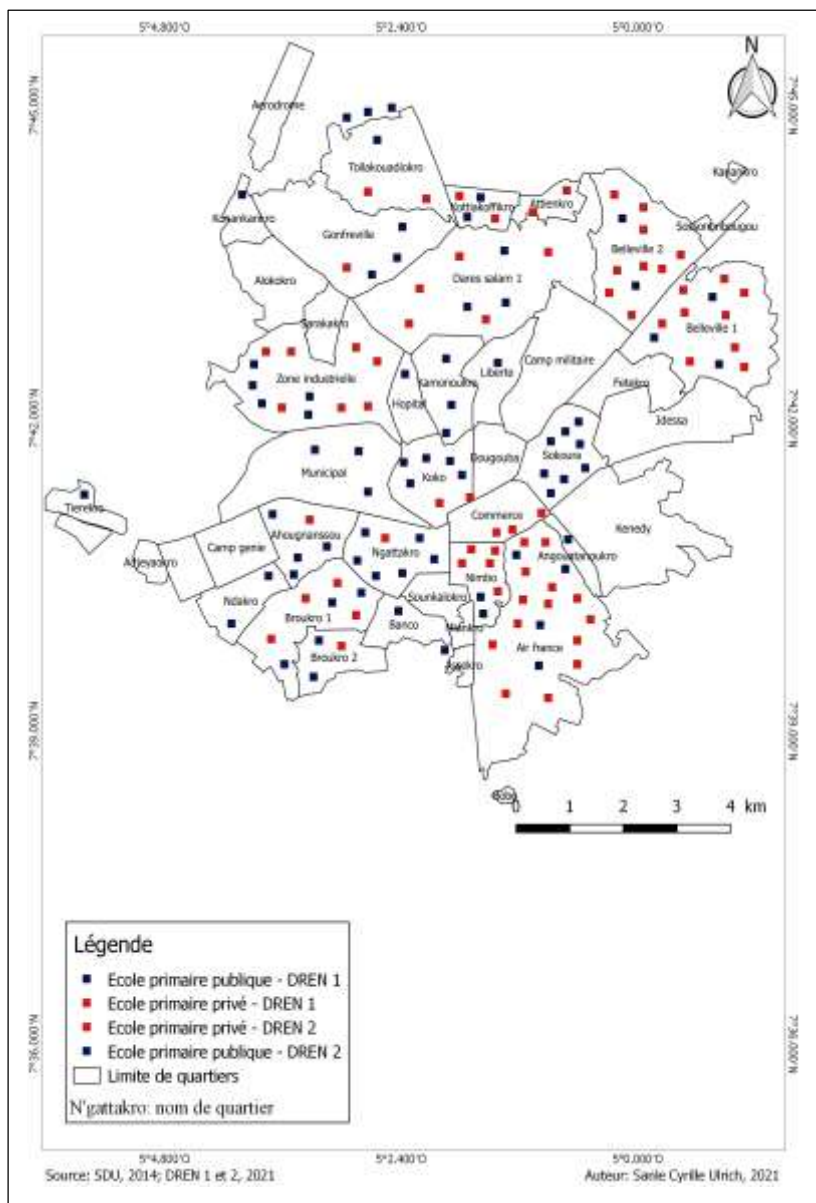
L'enseignement supérieur est représenté par les établissements supérieurs. Au nombre de ceux-ci, on distingue une université publique, des universités privées et des grandes écoles

2.1.1.1. Organisation de l'enseignement au primaire dans la ville de Bouaké

Selon les DREN 1 et 2 de Bouaké, il y a 149 écoles primaires privées et publiques dans la ville de Bouaké. Les statistiques obtenues révèlent que le ratio enseignant-élève est de 1/48.

Leur répartition dans les différents établissements nous ait donné par la carte ()

Carte : Cartographie des établissements primaires de la ville de Bouaké



La carte () montre que la ville de Bouaké regorge de plus d'établissements dans le secteur privé (78) que dans le secteur public (71). Par ailleurs, pour ce qui est de l'effectif des élèves, la ville de Bouaké regorge de 181 511 élèves à savoir pour le secteur public 164 363 et pour le secteur privé 17 148. En outre, la ville de Bouaké regorge de 3 751 enseignants dont 3193 du secteur public et 558 du secteur privé. Ailleurs, pour les salles de classes, la ville de Bouaké regorge de 4 338 salles de classe à savoir 3783 pour le secteur public contre 555 pour le secteur privé. En plus, concernant le contenu de la formation dispensé, il faut noter que les disciplines enseignées sont la langue française, les mathématiques, l'histoire et la géographie, les sciences naturelles, l'APE, l'ECM (l'éducation civique et morale).

2.1.1.2. Fonctionnement du cycle primaire dans la ville de Bouaké

Le cycle primaire dure six (6) années. Il est organisé en trois sous-cycles de deux ans chacun : les cours préparatoires (CP1 et CP2), l'âge de la première inscription au CP1 étant de 6 ans. Les cours élémentaires (CE1 et CE2) et les cours moyens (CM1 et CM2). Ce cycle est sanctionné par le Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) donnant accès au 1er cycle secondaire (général ou professionnel). L'âge officiel de fréquentation est de 6 – 11 ans.

2.1.1.3. Organisation de l'enseignement au secondaire dans la ville de Bouaké

Selon les informations reçues auprès des DREN 1 et 2 en 2021, la ville de Bouaké dispose de 68 établissements secondaires. La photographie () nous montre l'image d'un établissement secondaire public tandis que la photographie () montre celle d'un établissement secondaire privé

Photo 1 : Le Lycée Classique de Bouaké Hugo situé au quartier Kamounoukro



Photo 2 : Le Collège Victor Hugo situé au quartier Air-France



Prise de vue : Nos enquêtes, 2021

A partir des informations reçues, on estime le ratio enseignant-élève à 1/35. On peut dire que les établissements privés (69) sont plus nombreux que les établissements publics (13). En termes de cycle, le premier cycle (39) a moins d'établissements secondaires que le second cycle (43). Au niveau de l'effectif, les élèves au nombre de 112 417 sont inégalement répartis dans la ville de Bouaké en fonction des cycles d'enseignement et en fonction de leur statut privé et public. Le premier cycle regorge de plus d'élèves (85 550) que le second cycle (26 867). En termes de statut, il y a plus d'élèves inscrits dans les établissements publics (67 907) que privés (44 510). Pour ce qui est du nombre d'enseignants, ils sont estimés dans la ville de Bouaké à 3 229. Les enseignants du premier cycle (1168) et du second cycle (1095) sont en proportion sensiblement égales. En termes de secteur, le privé (1912) regorge de plus d'enseignants que le secteur public (1317). Par ailleurs, La ville de Bouaké possède 1328 salles de classe à savoir le premier cycle (787) et le second cycle (541). En termes de secteur, le privé (1 026) a plus de classes que le publique (302). En outre, Les disciplines enseignées sont la Philosophie, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'histoire-géographie, les sciences physiques, les mathématiques, les SVT, les arts plastiques, la musique, EPS, EDHC (Éducation aux droits de l'homme et du citoyen), TICE ()

2.1.1.4. Fonctionnement de l'enseignement secondaire dans la ville de Bouaké

- **Un premier cycle** de quatre (4) ans, le collège ou le premier cycle du secondaire général sanctionné par le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC). Il concerne la population d'âge 12-15 ans. Au cours du premier cycle, une orientation vers un cursus professionnel est possible à partir de la fin de la deuxième année (5ème) par voie de concours. Les élèves choisissant la voie professionnelle peuvent poursuivre leurs études dans des centres de formations professionnelles (CFP) ou dans des Collèges d'Enseignement Technique (CET). Les formations y durent deux (2) ou trois (3) ans selon la filière. La fin des études dans ces établissements est sanctionnée par l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet professionnel (BP ou BEP).

- **Un second cycle** de trois (3) ans, le lycée d'enseignement général et technique est quant à lui sanctionné par le Baccalauréat. Il concerne la population d'âge 16-18 ans. Aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique, les spécialisations commencent dès la classe de seconde. A l'enseignement général, on a les séries littéraires (A) et les séries scientifiques (C à dominante Mathématiques et Sciences Physiques, et D à dominance Sciences de la Vie et de la Terre).

2.1.1.5. Organisation de l'enseignement supérieur dans la ville de Bouaké

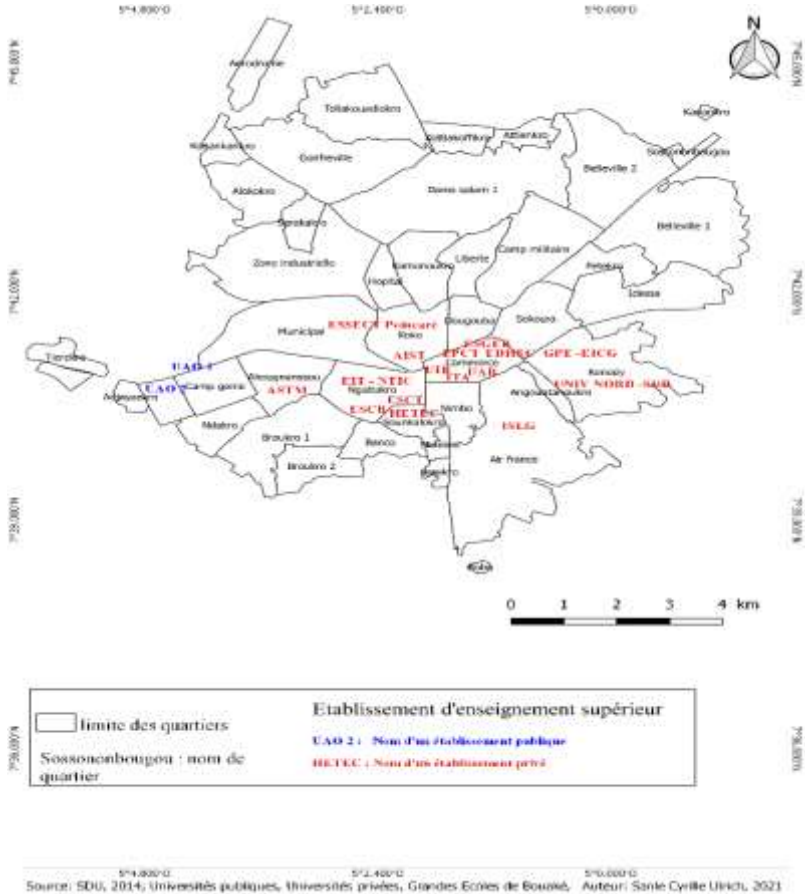
L'enseignement supérieur est composé d'un secteur privé et publique dans la ville de Bouaké. Les informations reçues auprès de ces établissements nous permettent de situer le ratio enseignant/étudiant à 1/22.

La carte 3 donne leur répartition dans la ville de Bouaké.

Le secteur publique est représenté par l'Université Alassane Ouattara qui comporte deux campus à savoir le campus 1 et 2.

Le campus 1 regroupe les UFR telles que celles des sciences médicales, droit, sciences économiques, mathématiques-informatiques. Le campus 2 abrite l'UFR CMS (Communication, Milieu et Société) avec les filières comme histoire et géographie, allemand, anglais, anthropologie, sociologie, espagnol, lettres modernes, philosophie, sciences de la communication et du langage. Les domaines de formation couvrent aussi bien le domaine des lettres tout comme celles des sciences médicales. Le secteur privé de la ville de Bouaké dispose de 14 grandes écoles et de 03 universités privées. Les formations dispensées sont de niveau supérieur, de type d'enseignant général et technique puis professionnel. Les formations proposées sont le BTS (Brevet de Technicien Supérieur), DTS (Diplôme de Technicien Supérieur), la licence professionnelle, Master 1 et 2 professionnels. le cycle ingénieur, les filières de formation couvrent plusieurs secteurs d'activités à savoir le secteur primaire, secondaire et tertiaire. Au niveau des salles de classes, l'on dénombre 242 salles de cours à savoir pour le secteur publique (72) et le secteur privé (170).

Carte : Cartographie des établissements supérieurs de la ville de Bouaké



2.1.1.6. Fonctionnement de l'enseignement supérieur

Le secteur publique est organisé en trois cycles sanctionnés par des diplômes :

Le premier cycle universitaire est celui de la licence qui dure trois ans et est sanctionné par une licence. Le deuxième cycle est celui du master qui dure 2 ans après celui de la licence. A l'issu du parcours, l'étudiant obtient un diplôme de master de recherche qui lui ouvre la voie sur le cycle doctoral ou un master

professionnel qui l'oriente directement vers le milieu professionnel. Le troisième cycle est celui du doctorat qui dure 3 ans après le master et qui se sanctionne par l'obtention du diplôme de doctorat.

Le secteur privé est organisé généralement en deux cycles :

Le premier cycle est le cycle le plus court qui dure 2 ans et qui est sanctionné par des diplômes tels que le BTS et le DTS. Il ouvre la voie sur la licence professionnelle, le cycle ingénieur, et le master professionnel. Le deuxième cycle qui est plus long et dure 3 ans après le cycle du BTS. Il concerne le cycle ingénieur et le master professionnel. A son terme, il est sanctionné par l'obtention d'un diplôme de master professionnel ou d'un diplôme ingénieur.

2.1.2. Insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement général dans la ville de Bouaké

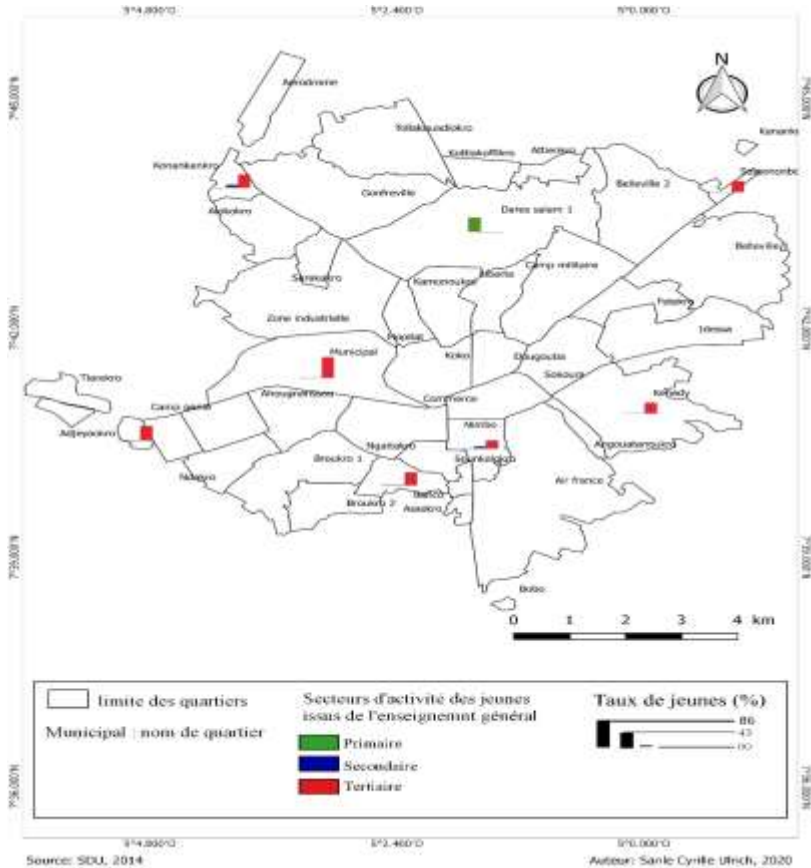
2.1.2.1. Secteur d'activité des jeunes issus de l'enseignement général

Dans la ville de Bouaké, en fonction du secteur d'activité, nos enquêtes estiment à 0,5% les jeunes qui effectuent dans le primaire, 1% dans le secondaire puis 51,5% dans le tertiaire. Dans la carte (26), nous avons une spatialisation de ceux - ci.

La carte 4 révèle que dans tous les quartiers enquêtés, l'écrasante majorité des enquêtés travaillent dans le secteur tertiaire avec des proportions variantes entre 52,22% et 60%. Ces résultats sont le fait de jeunes qui au sortir de leur formation professionnelle ont trouvé des emplois dans les services ou dans des activités informelles.

Dans les autres secteurs, les taux sont très faibles allant de 00% à 7,14%. Cela s'explique par la faible présence d'unités industrielles et le fait que dans une ville comme Bouaké, les populations ne soient pas véritablement impliquées dans les activités du secteur primaire comme l'agriculture ou l'élevage.

Carte 4 : Spatialisation de la proportion des jeunes en fonction du secteur d'activité dans les quartiers de la ville de Bouaké

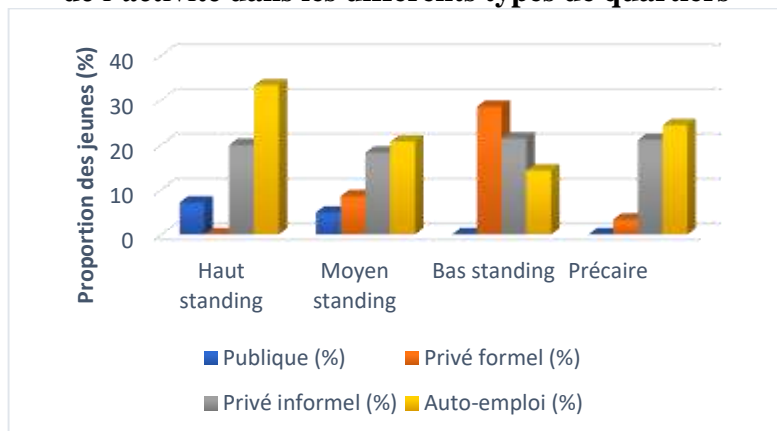


2.1.2.2. Statut de l'emploi exercé par les jeunes issus de l'enseignement général

Les enquêtes dans la ville de Bouaké ont révélé que les jeunes travaillent en fonction du statut de l'emploi dans les proportions suivantes : 2,5% au publique, 7% au privé formel, 20% au privé informel, 23% en auto-emploi.

Le graphique 1 nous donne une répartition des jeunes selon le statut de l'emploi dans la ville de Bouaké.

Graphique 1 : Répartition des jeunes en fonction du statut de l'activité dans les différents types de quartiers



Source : Nos enquêtes, 2020

Selon le graphique 1, il ressort que dans tous les quartiers, au niveau du secteur public, que les jeunes sont faiblement représentés dans des proportions comprises entre 00% et 7,14%. Cette situation se traduit par le fait que l'offre d'emploi à la fonction publique est largement inférieure à la demande pour 40% des sondés.

Le privé formel présente aussi des jeunes en faible proportion comprises entre 00% et 8,54% sauf dans les quartiers bas standing où il est de 28,57%. Ces faibles proportions s'expliquent par les discriminations dues au genre, à l'origine ethnique et parfois aux convictions politiques. En ce qui concerne les quartiers bas standing, il faut souligner que les jeunes, au sortir de l'enseignement général ont acquis l'expérience professionnelle requise pour être acceptés dans le secteur privé formel.

Les secteurs du privé informel et de l'auto-emploi regorgent des jeunes dans des proportions plus élevées comprises entre

14,29% et 33,33%. Ces taux sont le fait pour les jeunes qui n'ont pu accéder aux emplois du privé formel et de la fonction publique. Quant à ceux qui sont en autoemploi, ils ont une bonne culture entrepreneuriale selon 45% des enquêtés.

2.1.2.3. Activité professionnelle rémunérée des jeunes issus de l'enseignement général

Les enquêtes effectuées auprès des jeunes révèlent que 29,63 % perçoivent un revenu. Les résultats sont présentés dans le tableau 2 en fonction des différents quartiers.

Tableau 2: Spatialisation de la proportion des jeunes dans les quartiers de la ville de Bouaké en fonction de la régularité du revenu

Enseignement général	Haut standing (%)	Moyen standing (%)	Bas standing (%)	Précaire (%)
Taux de jeunes ayant un emploi salarié régulier (%)	18,18	43,24	41,67	18,75

Source : Nos enquêtes, 2020

Ces résultats du tableau 2 révèlent que les quartiers hauts standing et précaires ont 18% de jeunes ayant un emploi salarié contre des taux compris entre 43,24% et 41,67% respectivement dans les quartiers moyen standing et bas standing.

Ces résultats dans les moyen standing et bas standing se contentent des gains perçus sans tenir compte forcément de la satisfaction de leurs besoins alors que ceux des quartiers hauts standing et précaires sont moins nombreux car ils recherchent des emplois qui répondent exactement à leurs besoins

2.2. Discussions

La situation de l'emploi dans les secteurs d'activités de la ville de Bouaké est similaire à celle du Burkina. En effet, DIALLA

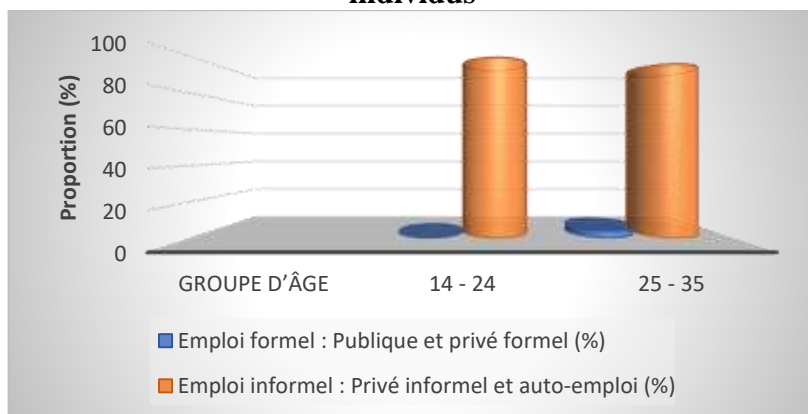
(2014, p.135) estime que le secteur secondaire procure de meilleurs revenus aux travailleurs, apporte de la valeur ajoutée aux produits primaires, mais occupe une faible partie (4,8%) de la population active. Il emploie 13,1% de la population urbaine occupée, contre 1,8% de la population rurale ayant un emploi. La faiblesse de ce secteur au Burkina Faso est en grande partie expliquée par la faiblesse du tissu industriel. Ce secteur est occupé principalement par les diplômés de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels.

S'agissant du secteur tertiaire qui occupe essentiellement les diplômés du supérieur (85,5%), il se place en deuxième position en termes d'opportunité d'emplois après le secteur primaire.

D'une manière générale, le secteur informel reste prédominant au Burkina Faso. Il emploie plus de 93% de la population occupée.

Les tendances observées au niveau du statut de l'emploi à Bouaké sont aussi identiques à l'ensemble de la Côte-d'Ivoire selon l'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE et al (2016, p.30) comme le montre le graphique 2

Graphique 2 : Répartition de l'emploi selon l'âge des individus



Source : ENSESI, 2016

Au vu du graphique 2, l'emploi en Côte-d'Ivoire est presque exclusivement informel (93,6%) quelle que soit la tranche d'âge considérée. La structure de l'emploi en Côte d'Ivoire montre la quasi-prédominance des emplois informels (93,9%). Par rapport à février 2014, la part de l'emploi informel a connu une hausse d'environ 3,5 points.

Cette prédominance de l'emploi informel reste marquée aussi bien chez les hommes que chez les femmes même si, parmi les femmes occupées, très peu ont un emploi formel (3,2%) contre 8,1% pour les hommes. Suivant l'âge, la part de l'emploi formel reste inférieure à 10%. L'emploi formel est presque inexistant chez les jeunes de 14-24 ans (0,5%). Cette part est de 4,2% et de 7,2% respectivement pour les jeunes 25-35 ans. Moins d'un travailleur sur cent (0,8%) sans niveau d'instruction occupe un emploi formel. Cette même tendance est observée chez les personnes de niveau primaire chez qui seulement 2,3% occupent un emploi formel et dans une moindre mesure chez les occupés de niveau secondaire (16,6%). Par contre, plus de la moitié des travailleurs de niveau supérieur (52,8%) occupent des emplois formels. A Abidjan, la part des emplois formels est estimée à 13,1% contre 86,9% pour les emplois informels. Cette part est plus faible dans les autres villes (8,6%). En milieu rural, l'emploi formel est presque inexistant (2,1%).

Conclusion

En définitive, il faut retenir que l'étude a porté sur la contribution de l'enseignement général à l'insertion professionnelle des jeunes dans la ville de Bouaké. Elle a mis en exergue une forte présence des jeunes dans le secteur tertiaire que dans les autres secteurs d'activités. Par ailleurs, le statut de l'emploi est plus marqué par l'informel et l'autoemploi que les emplois formels. De plus, le salaire issu de l'emploi des jeunes est dominé par son caractère irrégulier.

Bibliographie

BARLET Sandra et d'AIGLEPIERRE Rohen, 2016, *Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique*, Agence Française de Développement (AFD), 5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12, 134p

CONFEMEN, 1999, *L'Insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique*, Dakar, Sénégal, 82p

CONFEMEN et MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA COTE D'IVOIRE, 2012, *Rapport pasec côte d'ivoire 2012.Évaluation diagnostique de l'école primaire : pistes d'actions pour une amélioration de la qualité*, Côte-d'Ivoire, pp 11 – 12

DIALLA Basga Emile, 2014, *la question de l'emploi des jeunes : une analyse du cas du Burkina Faso*, Institut des Sciences des Sociétés (Ouagadougou), Burkina Faso, pp 130 – 145

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE et al, 2016, *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI 2016) : Rapport descriptif sur la situation de l'emploi tome 1*, Côte d'Ivoire, 78p